

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités
Territoriales

N° CP-2010-7-4-8

Service consulté

**AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE
(H 221)**

Résumé : *Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat, sont éligibles à une subvention d'aide à l'accession sociale à la propriété, dans le cadre du dispositif pour la mise en œuvre du Pass-Foncier®, 34 opérations pour un montant total de 111000€.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 11 décembre 2008, de mettre en œuvre le PASS-FONCIER® pour développer l'accession sociale à la propriété sur son territoire.

Ce dispositif national a pour objet de permettre à des ménages disposant de ressources modestes d'acquérir un logement neuf, en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) ou en contrat de construction de maison individuelle (CCMI), au titre de leur résidence principale.

Le PASS-FONCIER®, initialement réservé aux seules maisons individuelles, a été élargi aux opérations d'acquisition de logements collectifs neufs dans le cadre de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, Les modalités de mise en œuvre ont été précisées par deux décrets et un arrêté du 20 mai 2009.

Par ailleurs le mécanisme du PASS-FONCIER® qui reposait sur un bail à construction a été modifié, Il s'appuie désormais également sur un prêt à remboursement différé et non plus exclusivement sur une dissociation de l'acquisition du foncier de celle du bâti.

Le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 10 décembre 2009, d'approuver ces nouvelles dispositions pour la mise en œuvre du PASS-FONCIER® sur le territoire de compétence du Département.

Il concerne les opérations situées dans le département du Haut-Rhin (hors le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération) et sur le territoire du partenaire local (commune ou établissement public de coopération intercommunale) ayant décidé d'adhérer au dispositif et de contribuer pour 50 % au financement de l'aide à l'accession sociale. L'adhésion au dispositif étant réalisée par la signature d'une convention entre le Département et le partenaire local.

Le Département prend en charge et fait l'avance du financement initial à 100 % de la part des collectivités locales (comprenant la part du Département et la part du partenaire local), le partenaire local reversant au Département sa quote-part sur la base des financements intervenus dans l'année. Pour mémoire, il conviendra de prendre en compte le montant de la participation de l'Etat à ce dispositif.

A ce titre, sont proposées au présent rapport, pour un total de 111 000 €, 34 opérations éligibles au Pass-Foncier® (tableau joint en annexe), dont 9 concernent l'acquisition d'un logement collectif, sur un territoire faisant l'objet d'un accord de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et la collectivité locale partenaire, soit:

- 3 dossiers sur le territoire de la Communauté de Communes du secteur d'Illfurth (convention du 2 février 2010) pour les communes de Illfurth, Walheim et Luemswiller ;
- 3 dossiers sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Colmar (convention du 26 mars 2010) pour les communes de Colmar et Wintzenheim ;
- 2 dossiers sur le territoire de la Communauté de Communes des Trois Frontières (convention du 11 mars 2010) pour les communes de Bartenheim et Kembs ;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes du pays de Brisach, (convention du 26 janvier 2010) pour la commune de Biesheim;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes du pays de Sierentz (convention du 1^{er} juillet 2009) pour la commune de Sierentz ;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes du pays de Thann (convention du 6 février 2010) pour la commune de Leimbach ;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes du pays du Ried Brun (convention du 19 février 2010) pour la commune de Riedwihr ;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes d'Altkirch (convention du 15 mars 2010) pour la commune de Aspach ;
- 8 dossiers sur le territoire de la commune de Wittelsheim (convention du 5 juin 2009);
- 4 dossiers sur le territoire de la commune de Burnhaupt-le-Bas (convention du 10 février 2010);
- 2 dossiers sur le territoire de la commune de Chavannes sur l'Etang (convention du 28 octobre 2009);
- 1 dossier sur le territoire de la commune d'Ensisheim (convention du 4 février 2010) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Bernwiller (convention du 19 février 2010) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune d'Ammertzwiler (convention du 25 janvier 2010) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Hattstatt (convention du 3 novembre 2009) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Ribeauvillé (convention du 22 janvier 2010) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Bergheim (convention du 22 février 2010) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Soultzmatt (convention du 14 avril 2010).

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- sur les subventions d'aide à l'accession sociale à la propriété, dans le cadre des conventions pour la mise en œuvre du Pass-Foncier® conclues avec les collectivités locales concernées, qui sont à prélever sur le programme H221, chapitre 204, fonction 72, nature 2042.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 21 MAI 2010Pass foncier
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PAF00153	ARIONI Muriel Pass foncier-ARIONI-Bernwiller	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00167	ARNOLD Steeve et Rosaria Pass foncier-ARNOLD-Leimbach	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00149	BEYER-HAKI Pamela-Hamid Pass foncier-HAKI/BEYER-Wintzenheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00178	BIHR Olivier Pass foncier-BIHR-Aspach	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00154	BLUMERT-HEINY Virginie-Jérôme Pass foncier-HEINY/BLUMERT- Chavannes sur l'étang	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00173	CHRISTEN Julien-MEILLER Stéphanie Pass foncier-CHRISTEN-MEILLER- Burnhaupt-le-bas	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00179	DE RUFFRAY Antoine Pass foncier-DE RUFFRAY-Riedwihr	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00172	DI MARZIO Xavier-LAZARE Joanne Pass foncier-DI MARZIO-LAZARE- Wittelsheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00170	FERREIRA David et Josepha Pass foncier-FERREIRA-Wittelsheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00160	GADAAN Firyal et Ali Pass foncier-GADAAN-Wittelsheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00177	GRUNEWALD Sabrina et Steve Pass foncier-GRUNEWALD - Ensisheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00158	HAMDI Fatima et Mohammed Pass foncier-HAMDI-Wittelsheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00156	HARNIST-BOLOGNINI Céline et Emmanuel Pass foncier-BOLOGNINI/HARNIST- Luemschwiller	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00159	HASNAOUI Fatiha et Abdelkader Pass foncier-HASNAOUI-Wittelsheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00166	HASSENFORDER Alexandre et Roxanne Pass foncier-HASSENFORDER- Ribeauvillé	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00157	HERRMANN Arnaud Pass foncier-HERRMANN-Walheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00174	HIRTH Sabine Pass foncier-HIRTH-Burnhaupt le bas	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00176	JUDITH Marie Josette Pass foncier-JUDITH-Biesheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00162	LAALMI Firienne et Foued Pass foncier-LAALMI-Wittelsheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00151	LE MAITRE Franck Pass foncier-LE MAITRE-Sierentz	3 000,00	100%	3 000,00

PAF00168	LEFEVRE Fabrice et KRIGUER-LEFEVRE Caroline Pass foncier-LEFEVRE-KRIGUER-Bergheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00150	MANNHEIM-UMBRECHT Sandra-Lionel Pass foncier-UMBRECHT/MANNHEIM-Ammertzwiler	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00169	MULLER Régis Pass foncier-MULLER-Illfurth	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00182	MUNOZ Dewi et Florence Pass foncier-MUNOZ-Soultzmatt	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00171	RHIBANE Mohamed et Fatima Pass foncier-RHIBANE-Wittelsheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00164	RUNSER Gilles Pass foncier-RUNSER Gilles-KEMBS	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00181	SCHILLING Christelle Pass foncier-SCHILLING-Colmar	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00165	SCHMIDT-ZELLAGUI Tharcisse-Nora Pass foncier-SCHMIDT-ZELLAGUI-Hattstatt	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00180	SCHUELLER Philippe Pass foncier-SCHUELLER-Burnhaupt le bas	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00161	SOUR Khadija et Majdi Pass foncier-SOUR-Wittelsheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00155	STAUFFER-BARBAS Laetitia-Didier Pass foncier-BARBAS/STAUFFER-Chavannes sur l'étang	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00152	VERNERET Pascal Pass foncier-VERNERET-Burnhaupt le bas	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00163	WALGENWITZ-STEINBRUCKER Sylvie Pass foncier-WALGENWITZ-STEINBRUCKER-Bartenheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00175	WECKEL Valérie Pass foncier-WECKEL-Colmar	3 000,00	100%	3 000,00
			Total	111 000,00